



Le lait ou la vache

Il existe une coutume répandue qui consiste à consommer des mets lactés à Chavouot. Peut-on alors remplacer la viande par du lait, au cours des repas de Chavouot ?

Il est une Mitsva de consommer de la viande et de boire du vin pendant Yom Tov.

[Choul'han Aroukh siman 529, Or Létsion Tome 3 perek 18,11 page 195 ; 'Hazon Ovadia sur Yom tov page 95]

C'est pourquoi a priori, on ne substituera pas les repas carnés, par des repas lactés.

Toutefois, certaines communautés ashkénazes ont pris l'habitude de consommer du 'halavi lors d'un des repas de Chavouot, (généralement le repas du 1er soir de Chavouot) [voir Sia'h Yishak page 234 ainsi que Piské Tchouvot 494,11 au nom du Vayechev Moché 2 siman 106]. Cette coutume est toutefois désapprouvée par certains décisionnaires [Darké tchouva Y.D 89,19 ; Moadim Ouzmanim 7 siman 114]

La coutume dans les contrées séfarades consistait simplement à prendre un petit-déjeuner lacté après la téfila du matin.

[Alé Hadass perek 13,16 page 613 ; Ateret Avote Tome 2 perek 24,7]

Il est à noter que selon la loi stricte, il est autorisé de manger au cours du même repas des aliments lactés puis carnés.

On tâchera alors de respecter les 3 conditions suivantes :

- Lavage des mains après avoir consommé les aliments lactés (afin de s'assurer de leur propreté)
- Boire de l'eau (ou autre boisson).
- Manger un aliment (parvé) en le mâchant correctement, afin d'éliminer les éventuels résidus de lait. [Choul'han Aroukh Y.D 89,2]

Toutefois, selon le Zohar, il convient de réciter la bérahka a'harona après avoir fini de consommer les aliments lactés.

[Or halakha 89,2 saif katan 19 avec halakha behira]. Certains ont également l'habitude d'attendre une demi-heure ou une heure entre les aliments lactés et les aliments carnés. [Halakha béhira ibid ; Alé Hadass page 812 qui rapporte au nom de Rav Mazouz que certains n'attendaient aucun délai entre le lait et la viande et d'autres attendaient 30 min ; Voir aussi le Netivot hamaarav page 152].

David Cohen



« Pour vous »

Le soir de Pessa'h, nous rapportons les questions des 4 enfants. L'une d'entre elles, est celle du racha qui demande : « quel est ce service pour vous ? Pour vous et pas pour lui ». Nous lui répondons « c'est pour cela (la consommation de la Matsa et du Maror) qu'Hachem a fait pour moi, lors de ma sortie d'Egypte, ... s'il avait été là-bas, il n'aurait pas été délivré ». En quoi la question du racha est-elle si significative, au point de le rendre inapte à la délivrance ?

Afin de répondre à cela, il est nécessaire de rapporter une divergence d'opinion sur la manière de célébrer yom tov (pssa'him 68b). Selon Rabbi Eliezer, un homme doit choisir entre le consacrer totalement en sanctifiant la matérialité (par les repas) ou le consacrer totalement à la spiritualité par l'étude. Cependant, selon Rabbi Yéhochoua il convient de le partager équitablement entre ces 2 domaines d'activités. (Cette divergence provient de l'interprétation de 2 versets, l'un stipulant que yom tov est un jour pour « vous » l'autre affirmant que c'est un jour pour Hachem). Toutefois, il y a une convergence pour dire que le jour de Chavouot, il faut également « pour vous » (c'est-à-dire le sanctifier par le matériel) « car c'est le jour où la Torah fut donnée ».

Pour appréhender correctement cette explication de la guémara, il convient de nous référer à un enseignement de la guémara (Chabat 98b). Lorsque Moché monta sur le mont Sináï pour recevoir la Torah, les anges protestèrent contre le fait qu'Hachem puisse transmettre la Torah, essence de spiritualité à un monde matériel qu'ils considéraient comme lui étant inadapté. Hachem dit à Moché de répondre, et il leur dit : ... il est écrit tu te souviendras du jour de Chabat pour le sanctifier, travaillez-vous pour pouvoir vous en abstenir ? ... il est écrit tu honoreras ton père et ta mère. Avez-vous des parents ?

Par de multiples exemples, Moché mit en exergue le point fondamental démontrant l'erreur d'appréhension des anges. Alors que ceux-ci mettaient en avant la spiritualité de la Torah, Moché leur démontra qu'elle n'était en rien inadaptée au monde matériel, mais au contraire devait servir à sanctifier celui-ci. Il leur donna notamment pour exemple le souvenir du Chabat, n'ayant un sens de sanctification et une sainteté que parce qu'il est précédé des 6 jours de travail ou encore l'obligation d'honorer nos parents, qui ne nous ont pourtant transmis « qu'une enveloppe matérielle » mais qui se révèle être un outil de spiritualité (alors que les anges méprisaient cela en allant jusqu'à définir Moché de manière dédaigneuse comme « l'enfanté de la femme »).

Ainsi puisque le jour du don de la torah acquiert toute sa légitimité de par sa connexion entre la matérialité sanctifiée et la spiritualité, il fait l'unanimité qu'il est indispensable de consacrer également une partie de ce jour à la sanctification de la matière.

A partir de là, nous pouvons mieux comprendre la question du racha. Celui-ci vient pointer du doigt nos agissements du séder qu'il juge hypocrite. Il nous dit : quel est ce service « pour vous » (pour vous-même où vous en profitez pour manger) pour vous et non pas pour Lui (pour Hachem). Et nous lui répondons : c'est pour cela (les aliments que nous consommons) qu'Hachem nous a fait sortir d'Egypte. En effet, la sortie d'Egypte ayant pour but de faire de nous le peuple d'Hachem recevant Sa Torah. Or, puisque cet enfant ne reconnaît pas le rôle primordial de la sanctification de la matière, il n'aurait pas été en mesure de recevoir la Torah qui ne nous est adaptée uniquement, car prônant cette cohabitation (n'étant pas dans le ciel), et en cela, il n'aurait pas été en mesure de sortir d'Egypte.

G.N.

ENIGMES

Enigme 1 : Où trouve-t-on le père d'un des Juges (choftim) dans la Méguilat Routh ?

Enigme 2 : Trouve un personnage dans la Meguilat Routh dans le nom est composé des lettres de פרעה.

Enigme 3 : 3 noms dans la Meguilat Routh dont la première et dernière lettre sont les mêmes et deux d'entre eux se lisent à l'envers ?

La fête de Chavouot comporte pour particularité, que la date de sa célébration n'est nullement explicitée par la Torah.

Seulement, celle-ci est déduite du verset nous ordonnant de compter le omer durant 7 semaines pleines, à partir du « lendemain du Chabat ». Nos sages expliquent que lorsque la Torah parle du lendemain du Chabat, il est question en réalité du lendemain du 1er yom-tov de Pessa'h. Cette subtilité de langage du verset, engendra une des plus grandes controverses entre les 'hakhamin et les saducéens. Ces derniers ne reconnaissant pas la légitimité de la Torah orale, interprétèrent ce verset littéralement, et allaient jusqu'à faire de faux témoignages sur la néoménie, afin de faire correspondre le début du compte avec un dimanche, quitte à décaler la fête de Pessa'h.

Il a lieu de s'interroger sur la raison qui pouvait pousser les saducéens à accorder une telle importance à la date où tombait Chavouot, au point que parmi tous les désaccords qu'ils entretenaient avec les sages, ce soit celui-ci qui focalisait tout particulièrement leur force et leur énergie, les poussant même à transgresser l'interdiction de la Torah écrite de faire un faux témoignage ? (Alors qu'à l'inverse, il n'accordait aucun égard à la date de Pessa'h qu'ils étaient prêts à falsifier).

Cette problématique de la date de Chavouot peut être également relevée en ce qui concerne la date originelle, celle du jour où fut donnée la Torah (selon Rabbi Yossi). En effet, Hachem dit à Moché : « sanctifie les enfants d'Israël aujourd'hui et demain... et qu'ils soient prêts pour le troisième jour ». Moché voyant que le peuple avait besoin de plus de maturation, ajouta un jour de préparation et leur dit : « soyez prêts à la fin du troisième jour »

(donc pour le 4eme). Hachem approuva son action.

Cependant, si Hachem partageait l'opinion de Moché, (et qu'il lui glissa des indices lui permettant de prendre une telle décision, semblant aller à l'encontre de Son commandement), pour quelle raison Hachem n'explicita pas de Lui-même les 3 jours complets de préparation ? Le Chalal rav explique que la réponse à cette question, repose sur ce qu'implique réellement le don de la Torah. En effet, depuis cet événement, la Torah est confrontée à une nouvelle réalité : elle n'est plus dans le ciel, c'est-à-dire que ce n'est plus Hachem qui tranche la halakha selon la vérité absolue, mais les sages d'Israël, avec leur vision subjective, seule vision qui soit adaptée à l'application de la Torah par l'homme. Aussi, pour faire passer ce message, au moment de donner la Torah à son peuple, Hachem fit en sorte que ce soit Moché qui tranche la date à laquelle il conviendrait que la Torah soit donnée et Hachem s'y conforma.

Toutefois, nous explique le rav Yonathan Sandler (Hachem ikom damo, tiré de Kountrass) ce message qui donne la prédominance à la compréhension relative humaine sur la vérité absolue et immuable, était parfaitement inaudible pour les saducéens, qui rejetaient en bloc toute la Torah orale et donc l'interprétation que peuvent en faire les sages d'Israël.

Pour cela, ils mettaient un point d'honneur à ce que le jour commémorant le don de la Torah soit fixé en ayant le Chabat comme point de référence, jour sanctifié directement par le divin, et non pas un jour dont la sanctification dépendait d'une intervention humaine.

G.N.



Le don de la Torah à Chavouot ou Yom Kippour

La guémara dans Pssa'him (68b) raconte une histoire qui nous paraît incompréhensible : rav Yossef demandait à sa famille de préparer à l'occasion de Chavouot une viande particulièrement savoureuse. Pourquoi ? Car s'il n'y avait pas ce jour de Chavouot, qui est le jour du don de la Thora, combien de Yossef il y aurait dans les rues. Et puisque la Torah a été donnée, moi rav Yossef, j'ai réussi à atteindre un si bon niveau. Comment expliquer cela ?

Il faut tout d'abord comprendre pourquoi fêtons-nous le don de la Torah à Chavouot, pourtant les tables de la Loi qui nous ont été données ce jour-là, ont été détruites lors de la faute du veau d'or. Il ne reste finalement que les Lou'hot entières qui ont été données à Moché Rabbénou, le lendemain de Yom Kippour lorsque le peuple d'Israël a été pardonné. Il aurait donc été plus logique de fêter le don de la Thora le lendemain de Kippour ?

La guémara dans Bérahot (8b) nous enseigne l'importance de respecter une personne âgée qui a oublié son étude, dû à sa vieillesse, ou la maladie qui l'a fait oublier, au même titre qu'un grand Sage qui connaît tout. Du fait que la personne qui a oublié la Thora est comparée aux Tables brisées, nous voyons que Hachem a demandé à Mo-ché Rabbénou de les placer à côté des deuxièmes Tables, dans le Aron Hakodech.

Avec ceci, le Kohelet Its'hak explique pourquoi nous ne repoussons pas la fête de Chavouot à Yom Kippour, puisque c'est à Kippour que Moché Rabbénou descendit de la montagne avec les secondes lou'hot. Il explique c'est pour nous montrer l'importance que nous portons aux premières Tables qui ont été brisées, car même si nous les avons reçues une deuxième fois, cependant, les premières sont toutes aussi importantes, au point de les placer côte à côte dans la Aron Hakodech.

Nous pouvons donc aussi comprendre pourquoi rav Yossef honorait particulièrement la fête de Chavouot.

La guémara dans Nédarim (41a) nous raconte que rav Yossef a oublié toute la Thora et au fur et à mesure, ces disciples lui rappelaient. Il était donc comparé aux Tables brisées, qui à priori n'ont aucune valeur. Mais justement rav Yossef fêtait spécialement Chavouot, car dans le message de cette fête, on nous montre la grande importance qu'on a vis-à-vis des Lou'hot brisées, et qui fait aussi référence aux Sages qui ont oublié leur étude. S'il n'y avait pas ce jour si particulier, alors rav Yossef ne serait pas plus considéré qu'un autre Yossef qui se promène au marché. On comprend donc la joie particulière qu'il avait pour Chavouot.

Eliahou Zana

Question Rav Brand

Comment comprendre le principe d'une Mitsva facultative ?

Le principe même d'une Mitsva est de se sentir relié à Hachem de par son ordonnance, et sans cela, il n'y a pas de rapport Roi/peuple. Tout autant qu'il fallut recevoir la Torah avec Har Kéguiguit (la montagne renversée au-dessus de nos têtes) pour être soumis à Hachem.

Alors, pourquoi le Gaon pense qu'il y a une Mitsva de manger la Matsa les autres jours de Pessah ?

Réponse

Dieu est notre Père, et aussi notre Roi. Les rapports entre un père et son fils ne sont pas tous régis par des obligations. Au contraire, leur majorité se base sur une affection bienveillante entre le fils et le père, et vice-versa. Le fils fait plaisir au père, sans y être obligé, et ainsi le père vis-à-vis de son fils. Un bon père cherche intensément à entrer en contact avec son fils avec affection, amitié, de l'estime, de la bienveillance, du respect, et de la tendresse. Et il en est ainsi quant au rapport entre nous et notre Père au Ciel. Il ne nous terrorise pas...

Bien même que Hachem est aussi un Roi, Il est un vrai Roi, et pas un dictateur. Un vrai roi tient compte de la volonté du peuple, il s'occupe de son bien-être. Et quand le peuple n'a plus de pain, il ne lui dit pas : « qu'ils aillent manger de la brioche... ». Un roi n'impose par son décret qu'une petite partie de Sa volonté. Quant au rapport entre Hachem et les humains, la Guémara rapporte un principe : « la royauté sur terre fonctionne un peu selon le schéma de la Royauté du ciel », (Bérakhot, 58). Dieu est alors bienveillant vis-à-vis de toutes Ses créatures, et à plus forte raison vis-à-vis des humains, et à plus forte raison vis-à-vis des Juifs.

De ce fait, la majorité des bonnes actions de l'homme sont des mitzvot facultatives, selon différents degrés.

Quant aux mitzvot obligatoires, il n'y en a que 248. De ce chiffre, on doit en retirer la grande majorité. Elles ne sont pas applicables pour chaque homme ; certaines ne concernent que les Cohanim, ou l'époque du Beth Hamikdash, ou celles appliquées uniquement en Eretz Israel etc.

De faire un sourire à son fils, à son voisin, à sa femme, de les saluer, de leur venir en aide pour faciliter leur vie, sont des bonnes actions, des « mitzvot facultatives ». Elles nous lient avec Hachem. Ce genre d'actions forme la majorité de nos bonnes actions. Bien qu'elles ne soient que des mitzvot « légères », le Sage nous avertit : « Fais attention aux mitzvot légères (facultatives) comme aux lourdes (obligatoires), car tu ne connais pas la récompense des mitzvot », (Avot, 2, 1). Et un autre Sage dit : « cours vers une mitzva bien qu'elle ne soit que légère (facultative) comme si elle avait été une mitzva immense (obligatoire) ... car la récompense pour une mitzva légère est [la possibilité d'accomplir] une mitzva lourde... », (Avot, 4, 2).

« Lorsque personne n'alla visiter un élève malade, Rabbi Akiva y alla ; il balaya et lava le plancher de sa chambre, et l'élève guérit. Il vient chez le maître et s'écrie : « vous m'avez fait vivre » ! Le maître enseigne alors devant les élèves au Beth Hamidrach : « celui qui ne visite pas les malades est comme un assassin », (Nedarim 40a). Bien que la Thora ne précise pas cette obligation, Hachem visita bien Avraham lorsque celui-ci souffrait, et Moché pria intensément pour sa sœur malade...

Quant au mont Sinaï, Hachem leva au-dessus de nous la montagne et nous imposa Sa Thora. Oui, en effet, il y a des devoirs à accomplir, absolument, et nous ne pouvons à aucun prix s'affranchir d'eux. Il en va de notre vie.

Prendre plaisir à Chavouot ... Une obligation pour vivre en adéquation avec la Torah

La fête de Chavouot est différente des autres jours de fête. En effet, contrairement aux autres fêtes où il existe une discussion sur la manière de la célébrer, à savoir, « complètement pour D. ou complètement pour l'homme » selon rabbi Eliezer, et « moitié pour Hachem - moitié pour D. » selon rabbi Yéhochoua, la fête de Chavouot fait l'unanimité et tous les deux sont d'accord sur le fait qu'il soit nécessaire qu'au moins une partie de la journée soit consacrée au plaisir matériel (Pessa'him 68b).

Cette affirmation est à priori étonnante. Chavouot étant le jour où nous marquons le don de la Torah, il aurait été plus judicieux de consacrer toute la journée à la Torah et à la prière !

Pourquoi est-il si important en ce jour de mettre l'accent sur la nécessité de prendre également plaisir matériellement ?

La réponse à cette interrogation se trouve dans la Braïta de Avot (6,7) : « Grande est la Torah qui donne vie à ses acteurs dans ce monde-ci et dans l'autre monde. » Cet enseignement nous dévoile que la Torah ne donne pas uniquement la vie dans le monde à venir, mais elle la procure également dans ce monde-ci. Autrement dit, la Torah n'est pas une science qui permet de régir les hommes avec des exigences religieuses. La Torah fait partie intégrante de l'existence de la vie de l'Homme dans chaque détail de cette dernière. Comme l'explique le Rav Chimchon Ra-phaël Hirsh (Cf. son commentaire sur Vayikra 21,1 et dans Bemaagalé chana vol.4 p.59), notre vie doit être calée en fonction de la Torah. Nous dormons avec la Torah, nous mangeons avec la Torah, lorsque nous travaillons, nous

le faisons avec la Torah. Il n'existe donc pas de moment durant lequel l'homme vit séparé de la Torah.

Notre fête, celle de Chavouot, qui est symbolisée par le don de la Torah, doit nous faire prendre conscience que la Torah ne doit pas être une recommandation pour servir Hachem uniquement avec la partie spirituelle de l'Homme. Au contraire, on veut à tout prix insister sur le fait qu'elle fait partie intégrante de notre quotidien, au point où l'on doit pouvoir se délecter matériellement en vivant avec elle.

Lorsqu'Hachem a donné la Torah, les Béné Israël ont rendu leur âme, puis ils ont été ressuscités lorsqu'Hachem fit tomber de la rosée (Chabbat 88b).

On pourrait se demander pourquoi ce processus si étrange, pour la réception d'une Torah qui donne la Vie ?

On pourrait alors répondre qu'Hachem voulait que le peuple meure et renaisse de nouveau. En effet, notre vie ne peut pas rester inchangée avant le Don de la Torah et après ce Don. Notre renaissance après le don de la Torah cor-respond à cette « vie éternelle qu'il a implantée en nous » (Bénédiction sur la Torah).

Que l'on puisse mériter que la Torah pénètre dans toutes les sphères de nos vies, afin que chacun d'entre nous puisse accéder à la révélation de sa part, dans cette sainte Torah !

Un Chavouot réussi

Après quarante-neuf jours d'attente et d'espérance, Chavouot est enfin arrivé. Comme chaque fête du calendrier, il s'agit d'un moment propice pour la construction de tout un chacun, dans son grand projet d'avancer et de se rapprocher d'Hakadoch Barouh Hou. La Guémara Pssa'him (68b) écrit que Rav Yossef cuisinait un bon veau en l'honneur de Chavouot et disait que si ce n'était ce jour, combien de Yossef il y a sur terre. Il voulait dire par là, que s'il était devenu le fameux Rav Yossef, grand de sa génération, c'est grâce au jour de Chavouot. Ce jour a donc le pouvoir de nous apporter énormément, alors que faire ? Comment bénéficier de cette aide divine si spéciale ? Et surtout comment ne pas louper cette chance de devenir un véritable bon juif ? Allons faire un tour chez les Guedolim pour voir comment ils s'occupaient pendant cette fête et tentons d'y soutirer le secret de ce jour, ou du moins d'en prendre quelques conseils.

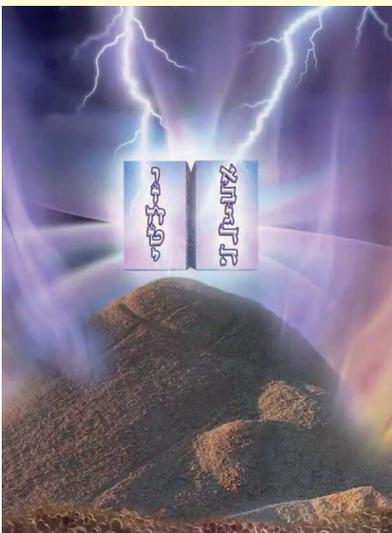
Rav Chlomo Zalman Oyerbach avait l'habitude, de danser après Arvit de Chavouot avec tous les Ba'hourim de sa Yéchiva, Kol Torah. Une année, lors de la fête de Chavouot, un élève eut l'audace de lui demander comment était-il permis de danser en ce jour de Yom Tov ('Hakhamim interdisent effectivement de danser le Chabat et les jours de fêtes de peur d'en arriver à réparer un instrument de musique). Le Rav lui répondit par une question, voulait-il qu'on danse le jour de son mariage ? Évidemment, le Ba'hour répondit par l'affirmative, alors Rav Oyerbach lui expliqua que Chavouot est le jour du « mariage » d'Hakadoch Barouh Hou, comme la Guémara Taanit (26b) nous l'apprend. Il donna ensuite une réponse plus conventionnelle, mais de sa première réponse nous pouvons comprendre l'approche qu'avait ce géant avec ce jour si particulier. L'amour que porte Hachem pour Son peuple. On tentera nous aussi de s'imaginer ou plutôt de s'imaginer, qu'en ce jour, Hachem se marie avec nous à travers la Torah. On crée un lien indéfectible avec Hachem. Tentons de lui rendre cet amour par une conduite exemplaire.

Rav Nathan Tsvi Finkel avait l'habitude d'étudier sans discontinuer la journée veille de Chavouot, et quand on lui demandait pourquoi il n'allait pas se reposer un peu à l'approche de la veillée, il répondait simplement comment peut-on dormir la veille du jour du don de la Torah. Le jour de Chavouot après une longue nuit d'étude, il n'allait pas encore se reposer en disant comment est-ce possible de se reposer le jour où Hachem nous donne la Torah (effectivement chaque année nous recevons à nouveau en quelques sortes la Torah). Une année, après la sortie de la fête, sa famille fut étonnée de voir sa 'havrouta (compagnon d'étude) toquer à la porte. Ils pensaient que maintenant que Chavouot était terminé, il pourrait enfin reprendre un peu de force, lui qui souffrait depuis de nombreuses années de la maladie de Parkinson. Mais là encore, son amour pour la Torah prit le dessus sur la fatigue et la douleur. Il ouvrit la porte puis son livre et se mit à étudier jusqu'à l'épuisement de ses forces.

Prenons exemple, étudions davantage (au moins) en ce jour, puisons dans nos forces et surtout prions pour atteindre un tel amour envers le plus beau cadeau qu'Hachem nous ait fait, La Torah hakédocha.

Dans les dernières années de sa vie, Rav Nathan Tsvi se trouvait au Beth Hamidrash de Mir et les élèves virent qu'il était anormalement fatigué. Ils lui demandèrent donc s'il voulait qu'on le raccompagne chez lui pour qu'il se repose un peu. Il leur répondit avec un sourire au coin de la bouche, qu'il avait peur qu'en le voyant ainsi, ces proches viennent à le gronder sur son manque de considération pour sa santé. Il passa ainsi la journée dans sa Yechiva, entouré de ses chers élèves. Le soir venu, on le raccompagna chez lui à bout de forces, mais juste avant de toquer à la porte, il demanda qu'on lui laisse le temps de reprendre un peu de forces, et après quelques minutes, il franchit le pas de la porte, le visage souriant et avec un semblant de vigueur. Il ne voulait pas faire de la peine à ses proches en apparaissant fatigué ou souffrant. Dans la même idée, on raconte que Rav Elyachiv alla visiter, veille de Chavouot, un Talmid Haham qui était malade. Il lui expliqua que de la même manière que le jour du don de la Torah, Hachem guérit tous les maux et malades du peuple juif, ainsi chaque année, pendant la lecture des dix commandements, il est bon de prier pour ses maux et ceux des autres, car aujourd'hui encore, on reçoit à nouveau la Torah et on peut ainsi bénéficier de ce miracle.

Il est extraordinaire de remarquer que malgré leur immensité en Torah, ces géants prenaient autant de précautions, pour ne pas causer de peine à autrui, mais plus encore, ils se souciaient du bien-être et de la santé des autres bien plus que de la leur.



Enfin, beaucoup de Guedolim qui passaient chaque seconde de ce jour si important pour étudier, prenaient aussi de leur temps, pour lire des Tehilim. Rav Haïm Kaniewski en lisait quelques-uns dans un Tehilim écrit sur un parchemin avant la prière du matin. Rav Steinman finissait même le livre durant la journée, car c'est en ce jour que le roi David mourut. On peut apprendre de là, l'importance des Tehilim en ce jour, mais aussi de la Téfila en général, afin de mériter de recevoir la Torah et d'avoir de la facilité dans l'accomplissement des Mitsvot. Que nous puissions tous recevoir à nouveau la Torah dans la joie, la facilité, et surtout avec beaucoup de volonté et d'ambitions.

Haim Bellity

Prévoir la faim ?

La guémara Betsa ramène le cas d'une femme qui cuisine un plat, le jour de Yom tov et remplit sa casserole de beaucoup de morceaux de viande pour le repas de midi, en sachant très bien qu'elle n'a besoin que d'un seul morceau et que les autres morceaux serviront pour le soir (motsaé Yom tov ou Yom tov cheni). La guémara conclut en disant que cela est permis ! Le Rachba explique que cela est permis, car les morceaux de viande en plus, améliorent le plat et le morceau de viande désiré pour le repas de Yom tov, donc cela n'est pas considéré comme préparer pour la semaine, ou pour Yom tov cheni. En effet, puisque le plat s'améliore pour Yom

to, en ajoutant du goût au plat, nous cuisinons finalement pour bonifier le plat du jour même. Selon Rachi, cela est permis car c'est une seule tir'ha (fatigue), autrement dit, lorsque je mets dans la casserole tous les morceaux de viande en même temps, ce n'est pas considéré comme préparer d'un jour à l'autre. A première vue, il en ressort que d'après Rachi, il sera interdit de mettre d'autres morceaux de viande, si le morceau désiré est déjà sur le feu, car cela provoquerait de se « fatiguer » par deux fois, alors que selon le Rachba, cela est autorisé, puisque cette action améliore le plat ! Le beth Yossef tranche comme le Rachba lakoula a priori ! Le michna broua rapporte que le Rachba n'autorise que de la viande ou poisson, où le fait d'ajouter des morceaux améliorera le goût, mais des aliments comme des pâtes ou du riz, ne rajoute pas de goût particulier, même en grande quantité et donc ce sera interdit. (Voir siman 503, dans les ajouts du ich Matslia'h où il dit que les légumes ont le même statut que la viande.

Mikhael Attal

**Pour dédicacer un feuillet ou pour recevoir chaque semaine Shalshet News
par mail : Shalshet.news@gmail.com**